

Notre promesse,  
mieux garantir votre avenir



Avis de convocation  
**Assemblée annuelle  
et élections au Comité de retraite**

---

Du 17 au 21 mai 2010

Québec, le 12 avril 2010

*À tous les participants du Régime de retraite de l'Université du Québec,*

Le Comité de retraite vous convoque à l'assemblée annuelle qui se tiendra dans chaque ville (ou région) où l'Université du Québec détient des établissements. Conformément au communiqué publié le 26 mars dernier portant sur les rendements de l'année 2009 et sur la situation financière de votre régime, nous vous invitons à participer à votre assemblée pour en connaître davantage sur les résultats de la dernière année et faire le point sur la santé financière du RRUQ.

Lors de l'assemblée annuelle, le Comité de retraite rend compte également de son administration et les participants et retraités désignent, par élection, leurs représentants comme membres de ce comité.

Vous trouverez, à l'intérieur de cette brochure, les informations suivantes concernant:

1. Le calendrier des assemblées annuelles;
2. L'ordre du jour;
3. Les modifications au Règlement;
4. Les états financiers sommaires (version préliminaire);
5. La procédure d'élection et un bulletin de mise en candidature.


Je vous rappelle que des rencontres individuelles seront organisées dans certains établissements pendant la présentation de l'assemblée annuelle. Ces entretiens, d'une durée de 30 minutes chacun, vous permettront de poser des questions concernant votre situation personnelle relative au régime de retraite. La procédure à suivre pour s'inscrire sera transmise sous peu par courriel aux participants des établissements concernés.

Le relevé personnel de votre régime de retraite au 31 décembre 2009 vous sera acheminé vers la mi-juin par votre service de ressources humaines. Le rapport annuel 2009 du Comité de retraite sera accessible sur le site Internet du RRUQ à compter du 3 mai 2010. Une copie papier sera également disponible aux assemblées annuelles et sur demande à votre service de ressources humaines. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

De plus, nous vous demandons de confirmer votre présence à la réunion de votre région. Pour ce faire, vous devez remplir un formulaire dont vous aurez accès en cliquant sur le lien indiqué au bas de la page 2. Vous pouvez également contacter la réception du Secrétariat par téléphone aux 418-654-3850 ou 1-888-236-3677.

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer à votre assemblée. Le président ainsi que les membres du Comité de retraite en sont très heureux et ils vous y donnent rendez-vous encore cette année.

Pour le Comité de retraite,



Richard Laflamme  
Directeur général et secrétaire du comité

## Calendrier des assemblées annuelles 2010

---

<b>Lundi 17 mai 2010</b>	9 h à 10 h 30	15 h à 16 h 30
	UQO 283 Alexandre-Taché Gatineau Pavillon Alexandre-Taché Salle E-0236	UQAT 445, boulevard Université Rouyn-Noranda Salle C-200 (à confirmer)
<b>Mardi 18 mai 2010</b>	9 h à 10 h 30	15 h à 16 h 30
	UQAC 555, boul. de l'Université Chicoutimi Salle H1-1050	UQAR 300, Allée des Ursulines Rimouski Salle K-430
<b>Mercredi 19 mai 2010</b>	9 h à 10 h 30	14 h à 15 h 30
	ENAP 555, boul. Charest Est Québec Salle de l'amphithéâtre	UQTR 3351, boulevard des Forges Trois-Rivières Pavillon Ringuet Salle 4020
	Québec (pour UQ, TÉLUQ de l'UQAM, ENAP, INRS, UQAR-Lévis et RRUQ)	
<b>Jeudi 20 mai 2010</b>	9 h à 10 h 30	14 h 30 à 16 h
	INRS Campus IAF 531, boulevard des Prairies Laval Salle Pasteur	ETS 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal Salle A-1600
<b>Vendredi 21 mai 2010</b>	9 h à 10 h 30	
	UQAM 320, rue Sainte-Catherine Est Montréal Pavillon DS, J.-A.-De Sève Salle DS-R510	

**Confirmation de présences : <https://www.rruq.ca/secure/confirmation>  
Ou par téléphone : 418-654-3850 ou 1-888-236-3677**

## Ordre du jour

---

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation des candidats à l'élection et période de vote
3. Déclaration d'intérêts des membres du comité
4. Rapport de gestion et présentation des modifications au règlement
5. Volet éducatif, période de questions, commentaires et suggestions
6. Levée de l'assemblée

## Modifications au Règlement du Régime

---

Quelques modifications ont à nouveau été apportées au Règlement du Régime en 2009. On en décrit l'objet brièvement ci-dessous.

<b>Date d'entrée en vigueur</b>	<b>Date de publication Gazette officielle</b>	<b>Article du Règlement</b>	<b>Objet de la modification</b>
Rétroactivement au 1 <sup>er</sup> janvier 2008	14 février 2009	13.9	Ajout d'un article afin de permettre, lorsqu'un participant de 55 ans et plus se prévaut d'une entente de transfert vers un autre régime, de déposer l'excédent du montant demandé dans un autre véhicule de retraite.
Rétroactivement au 1 <sup>er</sup> janvier 2008	14 février 2009	15.3	L'amendement vise à éviter qu'un membre rachète une période de travail effectuée pour l'Université et déjà reconnue, notamment auprès d'un régime administré par la CARRA.
Rétroactivement au 1 <sup>er</sup> janvier 2008	27 mars 2010	14.3	Cet article allonge de 140 à 147 jours la période de participation reconnue par le régime pendant un congé de maternité sans aucun paiement de cotisation.

---

# États financiers sommaires (préliminaires)

## RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC État consolidé de l'actif net disponible pour le service des prestations

Au 31 décembre 2009, avec chiffres correspondants de 2008  
(en milliers de dollars)

	2009	2008
<b>Actif</b>		
<b>Placements</b>		
Effets commerciaux	9 268	31 114
Obligations et fonds d'obligations	658 624	542 888
Actions et fonds d'actions	861 640	651 451
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme	235 574	113 937
Fonds et prêts hypothécaires	45 231	44 478
Fonds de couverture	38 259	128 315
Placements privés	152 559	149 149
Placements immobiliers	129 009	154 303
Encaisse des fiduciaires	5 491	9 122
	<b>2 135 655</b>	<b>1 824 757</b>
<b>Créances</b>		
Cotisations à recevoir des membres	4 718	5 668
Cotisations à recevoir des employeurs	4 997	4 135
Revenus de placements à recevoir	5 354	6 597
Transactions sur placements en voie de règlement	2 160	17 435
Autres créances à recevoir	371	41
	<b>17 600</b>	<b>33 876</b>
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres	373	3 962
Immobilisations et autres actifs	415	298
Encaisse	6 989	6 264
	<b>7 777</b>	<b>10 524</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 161 032</b>	<b>1 869 157</b>
<b>Passif</b>		
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres	373	3 962
Transactions sur placements en voie de règlement	2 144	5 169
Charges à payer	2 097	1 511
Cotisations à rembourser	242	732
<b>Total du passif</b>	<b>4 856</b>	<b>11 374</b>
<b>Actif net disponible pour le service des prestations</b>	<b>2 156 176</b>	<b>1 857 783</b>

# États financiers sommaires (préliminaires)

(Suite)

## État consolidé de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

Exercice terminé le 31 décembre 2009, avec chiffres correspondants de 2008  
(en milliers de dollars)

	2009	2008
<b>Activités de placements</b>		
Revenus de placements	109 918	14 268
Gains réalisés (pertes réalisées) sur placements	(43 754)	(62 156)
Variation de la juste valeur des placements	219 316	(355 223)
	285 840	(403 111)
Gestion des placements et garde des valeurs	(14 154)	(14 024)
<b>Revenus nets (pertes nettes) de placements</b>	<b>271 326</b>	<b>(417 135)</b>
<b>Activités d'administration du règlement</b>		
Cotisations		
Cotisations des membres	44 623	44 039
Cotisations des employeurs	43 468	41 931
Transferts d'autres régimes	17 501	6 526
	105 592	92 496
Autres revenus	35	37
<b>Revenus</b>	<b>105 627</b>	<b>92 533</b>
Prestations		
Prestations de retraite	(67 306)	(58 715)
Remboursements de cotisations	(4 499)	(8 153)
Transferts à d'autres régimes	(2 415)	(2 799)
	(74 220)	(69 667)
<b>Revenus nets d'administration du règlement</b>	<b>31 407</b>	<b>22 866</b>
<b>Frais d'administration</b>	<b>(4 340)</b>	<b>(4 387)</b>
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net disponible pour le service des prestations</b>	<b>298 393</b>	<b>(398 656)</b>
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	1 857 783	2 256 439
<b>Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice</b>	<b>2 156 176</b>	<b>1 857 783</b>

## Procédure d'élection

---

La Loi 116 sur les régimes complémentaires de retraite, modifiée par le projet de loi 102, prévoit qu'à l'occasion de cette assemblée annuelle, deux (2) personnes désignées par les participants actifs et deux (2) autres désignées par les participants inactifs et les retraités pourront être élues au Comité de retraite pour un mandat d'un (1) an. Pour chacun de ces groupes, il y aura un membre votant et un membre non votant.

Avec leur bulletin de mise en candidature, les candidats doivent transmettre au soussigné un document d'une page faisant état du poste et des motifs pour lesquels ils se présentent et donnant aussi un résumé de leur curriculum vitae. Si le nombre de personnes mises en candidature correspond au nombre de postes vacants dans chaque groupe, les personnes mises en candidature seront automatiquement élues.

Les candidats intéressés doivent prendre note que la période de mise en candidature se terminera **le 3 mai 2010, 16 h 00.**

## Bulletin de mise en candidature

---

Postes à combler - (s.v.p. Cocher ✓)

Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;

Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;

OU

Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs;

Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs.

Je, \_\_\_\_\_, désire être candidat(e) à l'élection qui se  
(nom du candidat ou de la candidate)  
tiendra lors de l'assemblée annuelle de mai 2010.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Adresse

\_\_\_\_\_  
Courriel

N.B. N'oubliez pas de joindre une page faisant état de vos réalisations et des motifs pour lesquels vous vous portez candidat. **DATE LIMITE : 3 mai 2010 – 16 h 00**

## Coordonnées :

Régime de retraite de l'Université du Québec  
2600, boulevard Laurier  
Tour de la Cité, 6<sup>e</sup> étage, bureau 600  
Québec (Québec) G1V 4W1  
Téléphone : 418-654-3850  
Télécopieur : 418-654-3854  
Ligne sans frais : 1-888-236-3677  
Site Internet : [www.rruq.ca](http://www.rruq.ca)